

## Sommaire

Innov'action	p 1
Complémentation des broutards	p 2
Comment valoriser les identifiants électroniques en élevage caprin	p 7

## Fermes ouvertes Innov'action 2 jours pour parler innovation en agriculture

Pour la deuxième année consécutive, la Chambre d'agriculture de l'Indre invite à découvrir des pratiques réalisées et présentées par les agriculteurs, des techniques et des technologies innovantes visant à relever les défis d'avenir sur les fermes ouvertes « **Innov'Action** ». Au total 12 fermes seront ouvertes en région Centre-Val de Loire, l'occasion de montrer l'engagement et l'accompagnement des Chambres d'agriculture dans la mise en place d'innovations.

Ces innovations concrètes et opérationnelles sont mises en œuvre dans des conditions réelles d'exploitation. L'objectif de l'opération Innov'action : permettre aux agriculteurs et à tous les professionnels du monde agricole de partager les expériences entre eux et d'envisager d'éventuels transferts sur leurs exploitations.

Sur place, les agriculteurs pourront visiter l'exploitation, échanger avec l'agriculteur qui les reçoit, découvrir du matériel innovant ou encore échanger avec les conseillers des Chambres d'agriculture.



### Engraissement, grandes cultures, photovoltaïque : un trio gagnant

**2 Juin à 14h**

**SCEA POLLET**  
Lieu-dit Pananges  
36 370 LIGNAC

A l'origine céréalier, pour compenser la saisonnalité du temps d'activité et la fluctuation des revenus, Thierry POLLET a décidé de combiner deux ateliers : engraissement et production de céréales. Céréaliers et éleveurs seront intéressés par la conduite de cette exploitation en perpétuelle évolution et par la recherche de pistes de diversification de leurs revenus, notamment avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

### La force du collectif pour innover Matériel, main d'œuvre et production d'énergie

**5 Juin à 14h**

**CUMA de la Poussière**  
Zone artisanale  
Lieu-dit Beauvais  
36 360 LUCAY LE MALE

La CUMA de la Poussière regroupe plus de 90 adhérents et met à leur disposition 25 matériels. De l'automoteur de traitement à la houe rotative, ils ont accès à des outils performants, spécifiques et innovants dans lesquels ils ne pourraient investir individuellement. Force d'innovations (presse à huile, inter-CUMA, centrale photovoltaïque, atelier de mécanique), ce lieu de partage suscite l'intérêt de nouveaux adhérents et témoigne d'une gestion efficace de la main d'œuvre et des projets.

Pour tout renseignement, contactez la Chambre d'agriculture au 02.54.61.61.88



## Complémentation des broutards : Quelle stratégie adopter ?

Pour les systèmes naisseurs bovins viande, la plupart des concentrés sont consommés par les jeunes animaux. En fonction de l'objectif de production, plusieurs itinéraires sont possibles et permettent d'optimiser les quantités de concentrés distribuées.

Les stratégies à adopter sont différentes en fonction de la période de vêlage et de l'objectif de poids des animaux à un âge donné.

Les performances présentées sont **des repères pour une génétique moyenne** sans distinction de race (charolaise ou limousine). En réalité, suivant la race et le niveau génétique, le niveau de performances peut être variable.

Différents modes de production ont été distingués. Chaque stratégie est présentée pour les vêlages d'automne et les vêlages d'hiver.

### Les naisseurs producteurs de broutards légers ou alourdis sous la mère

- Les broutards légers sont vendus à environ 300 kg de poids vif
- Les broutards lourds sont alourdis sous la mère à environ 400 kg de poids vif à 9 -10 mois

### Les naisseurs producteurs de broutards repoussés

- Les broutards repoussés sont sevrés environ 2 à 4 mois avant la vente et sont repoussés ensuite jusqu'à 400-470 kg de poids vif pour un âge de 10 à 12 mois

### Les naisseurs-engraisseurs

- Les Jeunes Bovins de moins d'un an
- Les Jeunes Bovins de 16 mois

### Les femelles de renouvellement

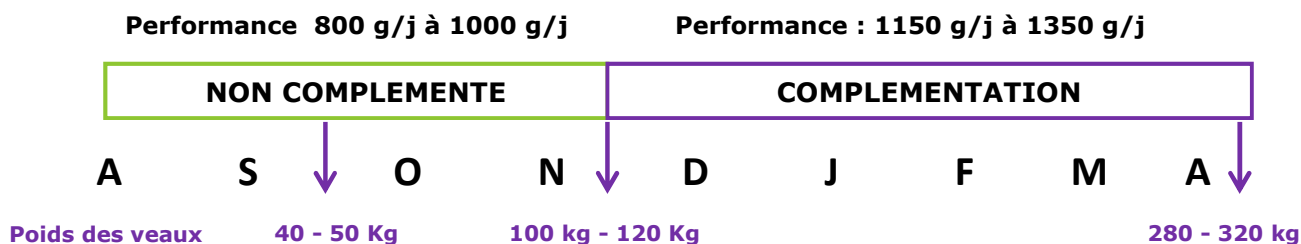
Hypothèses :

- Rentrée en stabulation vers le 10 novembre
- Mise à l'herbe vers le 15 avril
- Naissance à l'automne autour du 15 septembre
- Naissance en hiver autour du 15 janvier



## Les broutards légers - Objectif : 280 kg à 320 kg

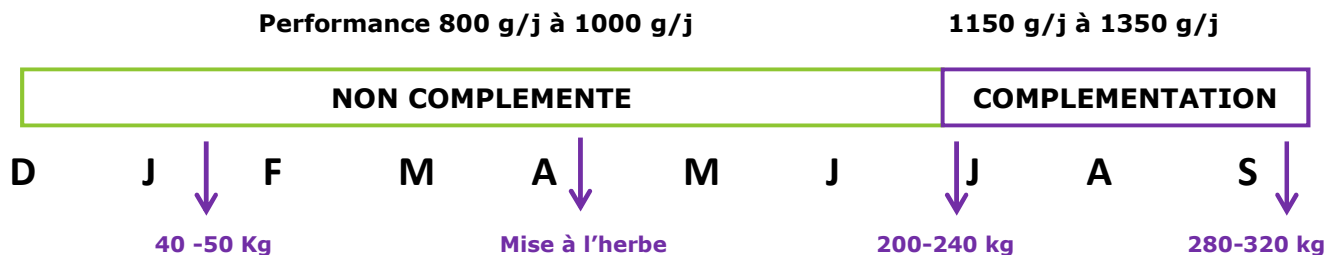
### Naissances à l'automne - Vente avant la mise à l'herbe



Pour les veaux d'automne, il ne faut pas les remettre au pâturage pour 1 mois (problème de transition et donc de performance). On cherche donc le maximum de performances en bâtiment pour les vendre dès que possible. Il faut les sevrer vers 7 mois à environ 300 kg, avant la mise à l'herbe des mères. Si ces veaux repartent à l'herbe, ils seront plutôt conduits en broutards lourds à 380-400 kg. On pourrait également envisager de profiter la place vide en bâtiment pour finir les animaux en JB-1an.



## Naissances en hiver – Vente à 8 mois

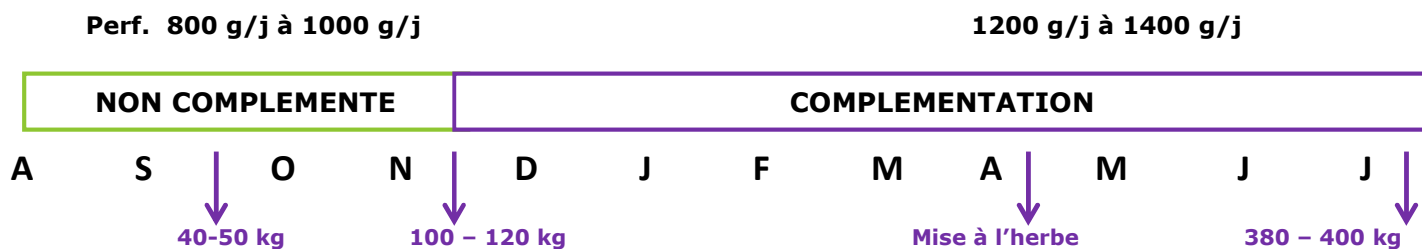


La complémentation estivale permet de venir compenser la plus faible pousse de l'herbe en été et de produire des animaux correspondant à la demande du marché.



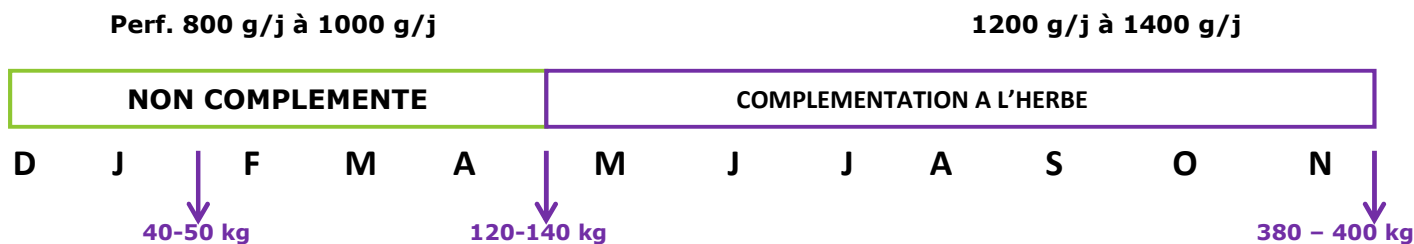
## Les broutards lourds – Objectif : 380 kg à 400 kg à 9 -10 mois

### Naissances à l'automne



En hiver, les veaux peuvent avoir une complémentation rationnée en bâtiment. Au printemps, avec une bonne gestion de l'herbe, il est possible de réaliser de très bonnes performances uniquement à l'herbe sans complémentation. Les veaux seront de nouveau complémentés mi-juin 1 à 2 mois avant la vente.

### Naissances en hiver



Au printemps, avec une bonne gestion de l'herbe, il est possible de réaliser de très bonnes performances uniquement à l'herbe, sans complémentation. Dans ce cas, la complémentation commencera mi-juin dès qu'il y a un manque d'herbe.



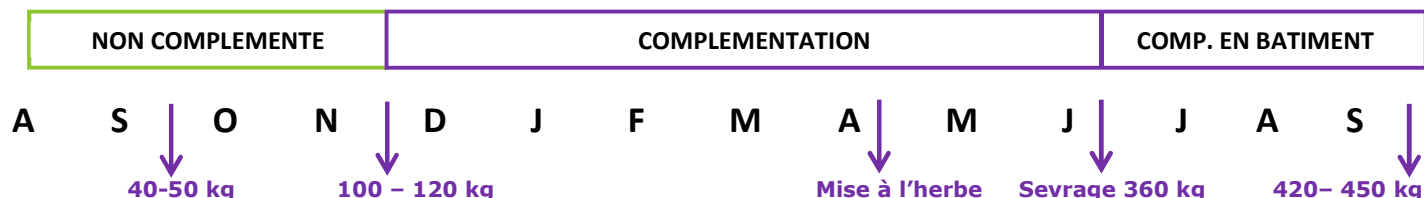


## Les broutards repoussés – Objectif : 450 kg à 10-12 mois

### Naissances à l'automne

Perf. 800 g/j à 1000 g/j

1200 g/j à 1450 g/j

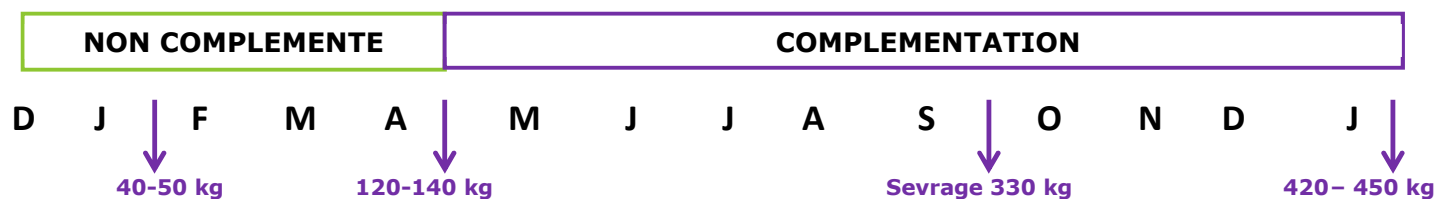


La complémentation des broutards repoussés commence à la rentrée en stabulation. Ces broutards repartent à l'herbe avec leur mère avant d'être sevrés début juin à environ 360 kg. Ils rentreront alors en bâtiment où ils seront repoussés jusqu'à 450kg. Le sevrage est repoussé d'environ 1 mois pour profiter de la pousse d'herbe printanière. Les complémentations à l'herbe et en bâtiment doivent être identiques.

### Naissances en hiver

Perf. 800 g/j à 1000 g/j

1200 g/j à 1450 g/j



Pour les veaux nés en hiver, le sevrage se fait vers l'âge de 8 mois à 330 kg. Avec une bonne gestion de l'herbe, au printemps, il est possible de réaliser de très bonnes performances uniquement à l'herbe, sans complémentation. La complémentation débutera en juin dès qu'il y a un manque d'herbe.

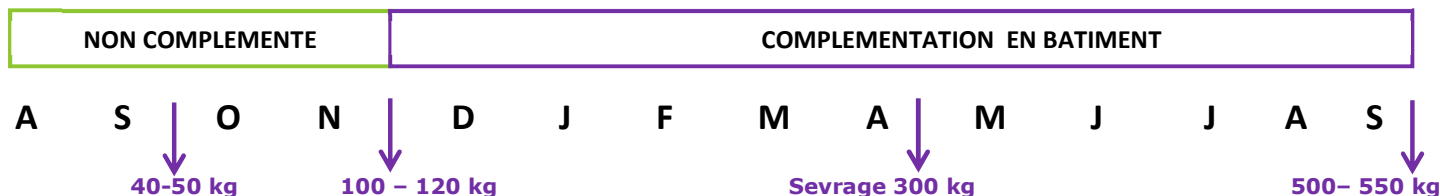
## Le Jeune Bovin de moins d'un an en Limousin – Objectif : 550 kg à 1 an

### Naissances à l'automne

Perf. 1000 à 1100 g/j

1250 à 1350 g/j avant sevrage

1450 à 1600 g/j



L'objectif est de faire un sevrage précoce vers l'âge de 7 mois à 300 kg. Il existe un marché uniquement en Limousin. Le marché tolère des animaux de 12 mois à 14 mois.

## Le Jeune Bovin de 16 mois

Si les performances sont supérieures à 1000 g/j uniquement avec le lait des mères, **il n'est pas nécessaire de compléter les broutards avant de commencer la phase d'engraissement.**





## Quelle complémentation pour mes veaux ?

La complémentation peut être réalisée à partir d'aliments du commerce. Il est également possible de reconstituer les mélanges à partir de matières premières.

### Mélange 1 : Pratique sécurisée

**25% maïs grain 25% orge 25% tourteau de colza 25% luzerne déshydratée**

**UFL : 0.87 MAT : 17% Cellulose brute : 11.4% Amidon : 29.1%**

La luzerne déshydratée permet de ramener de la cellulose brute dans le mélange donc de sécuriser l'aliment mais diminue légèrement la valeur en UFL.

### Mélange 2 : Très acidogène – Pratique risquée

**35% maïs grain 35% orge 30% tourteau de colza 0% luzerne déshydratée**

**UFL : 0.97 MAT : 16.5% Cellulose brute : 6% Amidon : 40.7%**

Le mélange est riche en énergie, riche en amidon et très pauvre en cellulose brute et donc de ce fait très acidogène.

### Mélange 3 : Très Très acidogène – Pratique très risquée

**25% maïs grain 25% orge 10% tourteau de colza 40% pois**

**UFL : 1 MAT : 16.2% Cellulose brute : 5% Amidon : 46.9%**

Le pois ne permet pas d'atteindre les seuils recommandés car il est trop riche en amidon.

**Le choix du mélange est très important si l'on veut réaliser de bonnes performances. L'acidose chez de jeunes animaux n'est pas forcément flagrante à l'œil, mais dans tous les cas engendre des baisses de performances importantes.**



### A noter : les jeunes veaux sont sensibles à l'acidose

Les jeunes veaux ne sont pas capables d'évacuer les grandes quantités d'acides produits par la digestion, puisque leurs papilles ruminales sont encore en construction.

En pratique, il s'agira **d'éviter des consommations excessives et brutales d'aliments riches en amidon et de stimuler le développement du rumen par des fourrages.**

### A retenir

Les caractéristiques d'un bon mélange pour brouards (valeurs exprimées en kg brut)

0.9 UFL

16 -18% MAT

30% d'amidon

10 -12% Cellulose brute

Les céréales devront être aplaties ou broyées très grossièrement.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter vos conseillers bovins viande : **Florian LEPINASSE, Jean-Baptiste QUILLET et Claude VINCENT** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54.**





## Comment valoriser les identifiants électroniques en élevage caprin?

Depuis le printemps dernier, un nouvel appareil est à la disposition des éleveurs pour le suivi du troupeau. Avec l'identification électronique, cet appareil (APR 500) permet d'enregistrer et de consulter en chèvrerie des données d'élevage. La Chambre d'agriculture de l'Indre en partenariat avec le GDMA vous propose cet outil de gestion de troupeau.

Il s'utilise avec le logiciel CAPLAIT. Ce logiciel permet de faciliter l'enregistrement et la valorisation des données techniques et réglementaires du troupeau caprin (carnet sanitaire, notifications, suivi technique, données du contrôle laitier et Capgènes...).

Ce logiciel connecté permet en quelques clics de récupérer ou d'envoyer des informations de la base du contrôle laitier, de notifier les mouvements d'animaux... Il facilite la valorisation directe au quotidien des identifiants RFID des animaux et évite les erreurs de saisies dans la gestion des lots ...

L'éleveur peut donc en bipant la puce électronique de l'animal avec le lecteur APR500:

### Consulter

- ✓ la production de l'animal (lait - Tb - TP - cellules), sa généalogie et ses index
- ✓ les critères spécifiques enregistrés auparavant sur Caplait (ex : à réformer, IA, mère à bouc...)

### Saisir :

- ✓ Différents évènements (sanitaires par exemple)
- ✓ Les mises bas et leurs produits
- ✓ Les lots de saillies (lecture de la puce du bouc puis des chèvres présente dans le lot)
- ✓ Les échographies en entrant le nombre de jours de gestation.
- ✓ A tous moments, la visualisation des saisies est possible



Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter vos conseillers caprins :  
**Bertrand BLUET, Florence PIEDHAULT**  
à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02.54.61.61.54**.

**Vous êtes éleveur et vous possédez un chien de troupeau.  
Le Centre de formations de la Chambre d'agriculture vous propose les  
stages suivants :**

### Dressage et utilisation du chien de troupeau

**Objectif : Connaître le comportement de son chien pour l'éduquer. Maîtriser les ordres de base pour conduire le troupeau et faciliter le travail de manipulation.**

**Stage 876 - Dates :** 24/09 - 20/10 - 24/11/2015 et 25/02/2016 **Tarif :** 140 € (sous réserve d'agrément VIVEA)

### Dressage et utilisation du chien de troupeau - Module Perfectionnement

**Objectif : Enrichir les acquis du stage initiation effectué au cours des années précédentes. Identifier et améliorer les points faibles.**

**Stage : 877 - Date :** 3/09/2015 **Tarif :** 35 € (sous réserve d'agrément VIVEA)

**Lieux :** Châteauroux et sur les sites des exploitations des stagiaires

**Responsable de stage :** Jean-Baptiste QUILLET : 02.54.61.61.54

### Renseignements et inscriptions :

**Centre de Formation de la Chambre d'agriculture de l'Indre**

24 rue des Ingrains - 36022 CHATEAUROUX CEDEX **Tél. : 02.54.61.61.78 - Fax : 02.54.61.61.16**

**E-mail : [formation@indre.chambagri.fr](mailto:formation@indre.chambagri.fr)**

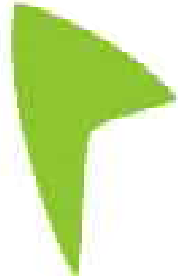
**Inscriptions en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Indre**

Programme et conditions générales envoyés sur demande auprès du responsable de stage.



## La parole à

### Séverine Van Hasselaar et Philippe Denis de l'EARL de la Boutarderie



Séverine Van Hasselaar et Philippe Denis de l'EARL de la Boutarderie ont fait l'acquisition d'un lecteur de puces. Leur exploitation est composée d'un atelier de 360 chèvres en lait sur 60 ha de SAU. Ils sont tous les 2 sur leur exploitation. Avec 3 enfants et des responsabilités extérieures, le couple a pour objectif de limiter le temps de travail tout en étant en adéquation avec la réglementation.

Séverine et Philippe témoignent :

#### Pourquoi avez-vous investi dans un lecteur de puces ?

Vu le nombre d'informations à enregistrer sur un troupeau comme le nôtre, il m'était difficile d'être réactive et d'être à jour sur l'enregistrement des événements du troupeau. Du coup, les informations à saisir ne se faisaient pas régulièrement et j'avais le sentiment de mal valoriser mes données. Quand ma conseillère du contrôle laitier m'a parlé de l'appareil, je me suis dit : « c'est ce qu'il me faut ! ». C'est un investissement, certes, mais J'aurai toutes mes infos sur place, (plus de papiers qui traînent dans les poches ou d'oublis). J'enregistre tout en direct. C'est plus fiable et plus rapide. Du coup je gagne du temps dans mes démarches administratives et je garde un esprit plus serein.

#### Comment l'utilisez-vous ?

J'ai eu l'APR juste avant mes mises bas. Quand la chèvre met bas, je bipe la chèvre à son paturon. Je regarde sa lactation pour savoir si je garde le colostrum pour élever une future chevrette d'élevage. Je rentre la date de mise bas de la mère. Je saisi la race, le nombre de produits vivants ou morts, le sexe, la destination des chevreaux (boucherie ou élevage) et le n° d'identification des chevreaux (même les enfants avaient plaisir d'enregistrer ces données sur l'APR.)

Pour une meilleure organisation, je me réserve une série de n° pour les chevrettes d'élevage. Cette opération est effectuée à chaque mise bas. Tous les soirs, je transfère les données qui se répartissent automatiquement sur Caplait.

J'ai bien vite trouvé d'autres utilités à cet appareil. Il me permet d'enregistrer les animaux morts, vendus, achetés, ce qui met mon inventaire automatiquement à jour sur Caplait. Pour un traitement vétérinaire, je peux noter le nom du produit sur l'APR, et l'attribuer à une chèvre. Je peux créer autant d'événements que je veux et les rebasculer dans Caplait ensuite. (Pseudos, mises bas difficiles, changements de lots...). Je peux faire des tris d'animaux beaucoup plus facilement. C'est simple d'utilisation et rapide.

